

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

Periode de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

113

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

votre résultat total est 98/100

83 points sur un maximum de 85 pouvant être obtenus

INDICATEUR ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

*écart de rémunération par csp
(avant seuil de pertinence)*

<i>moins de 30 ans</i>	<i>30 à 39 ans</i>	<i>40 à 49 ans</i>	<i>50 ans et plus</i>
----------------------------	------------------------	------------------------	---------------------------

ouvriers

15.9%	3.6%	1.7%	5.4%
-------	------	------	------

votre résultat final est **1.2%**

écart favorable aux hommes

votre note obtenue est **38/40**

employés nc nc nc

techniciens et agents de maîtrise nc nc nc

ingénieurs et cadres nc nc nc

INDICATEUR ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

taux d'augmentation

femmes hommes

taux de salariés augmentés 0% 0%

votre résultat en pourcentage est de **0%**

les femmes et les hommes sont à égalité

votre note obtenue est **35/35**

votre résultat en nombre équivalent de salariés* est **0**, la note obtenue est de **35/35**



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu d'augmentations salariales pendant la durée du ou des congés maternité

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

votre résultat final est **5**

les femmes et les hommes sont à égalité

votre note obtenue est **10/10**